

# Funépargne

Contrat individuel d'assurance sur la vie  
libellé en euros

## La solution pour financer vos obsèques



L'assurance d'un esprit de famille



la France  
Mutualiste

# La solution pour financer vos obsèques

Vous, votre conjoint, vos ascendants peuvent souscrire à Funépargne.

Ce contrat est ouvert à tous, sans limite d'âge.

## FRAIS D'OBSÈQUES

En moyenne 3 350 € en 2017  
(Source : UFC Que Choisir)



### Avec **FUNÉPARGNE**,

vous vous constituez une épargne afin de financer vos frais d'obsèques et libérer ainsi vos proches des soucis matériels. Ce contrat ne prévoit pas de prestations obsèques.

Sur 3 ans  
2017 à 2019 :  
**5,6%\***

Sur 5 ans  
2015 à 2019 :  
**10,93%\***

Rendement du fonds en euros 2019

**1,47%\***

\* Net de frais de gestion et brut de prélèvements sociaux et fiscaux, hors frais sur versement prévus au contrat. Les rendements passés ne préjugent pas des rendements futurs.

### Le coût des obsèques

Vous évaluez le coût de vos obsèques en fonction de vos souhaits. Vous pouvez demander un devis à l'entreprise de pompes funèbres de votre choix ; ce devis n'est pas contractuel et ne vous engage en rien.

Le capital versé est susceptible d'être insuffisant pour couvrir les frais prévisibles d'obsèques.

### La désignation du bénéficiaire

Vous avez le choix de désigner comme bénéficiaire un prestataire funéraire ou une personne de confiance qui utilisera Funépargne pour régler les frais d'obsèques. Le capital décès ne peut être utilisé, à concurrence du coût des obsèques, à la convenance du(des) bénéficiaire(s) et donc à des fins étrangères au financement des obsèques.

## Les avantages de Funépargne

### Pour vous

Vous pouvez adhérer quel que soit votre âge.

Vous alimentez votre contrat Funépargne selon vos possibilités avec un maximum de 7 700 € net ; le versement minimum à l'adhésion est de 1000 €, 150 € pour les suivants.

Si vous souhaitez programmer vos versements, optez pour des prélèvements automatiques : 30 € par mois, 50 € par trimestre ou 100 € par semestre.

Pour mettre dès aujourd'hui vos proches à l'abri, nous vous conseillons de verser le montant correspondant aux frais d'obsèques, en une seule fois, si vous le pouvez.

Votre épargne est revalorisée chaque année.

Les frais sur versement sont fixés à 2,10% et les frais de gestion annuels à 0,77%.

### Pour vos proches

Vos proches n'auront pas à financer les frais d'obsèques, dans la limite de l'épargne constituée.

Dans le cas où une entreprise de pompes funèbres est désignée comme bénéficiaire et que l'épargne acquise est supérieure au montant de la facture des obsèques, le second bénéficiaire nommé reçoit le surplus de l'épargne, dans les conditions fiscales avantageuses de l'assurance-vie.

### EXEMPLE

Épargne acquise : 6 000 €

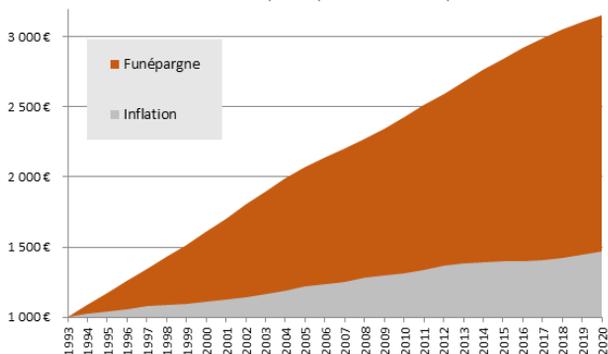
Frais d'obsèques : 3 250 €

Surplus pour le  
bénéficiaire : 2 750 €

### Comparatif avec l'inflation\*\*

Performance du contrat Funépargne sur la période 1993-2019  
(pour 1 000 € nets investis).

Progression pour 1 000 € nets investis  
(brut de prélèvements sociaux)



\*\* Source : INSEE.

# Un conseiller expert qui vous connaît, présent dans les moments importants

C'est ça, l'esprit de famille.

## Épargne, assurance-vie, retraite, transmission entre générations

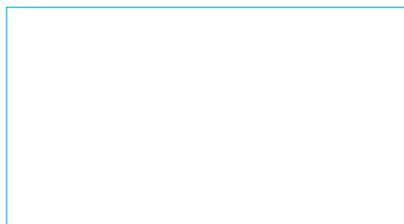
Pour concevoir nos solutions d'épargne mutualiste, nous avons pris en compte vos grands moments de vie. Dans tous vos projets, La France Mutualiste vous accompagne avec des solutions performantes et des conseils stratégiques pour choisir les bonnes options financières, successorales ou fiscales et envisager l'avenir avec sérénité.

Enfants, parents, grands-parents, quel que soit votre objectif, vous êtes sûr d'être suivi par un conseiller qui vous connaît.



Tour Pacific, 11-13 cours Valmy - 92977 Paris La Défense Cedex - 01 40 53 78 00

[www.lafrancemutualiste.fr](http://www.lafrancemutualiste.fr)



**Rejoignez-nous !**



@francemutualist



Les héros du quotidien  
par La France Mutualiste



La France Mutualiste - Mutuelle nationale de retraite et d'épargne soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, immatriculée au répertoire SIRENE sous le n° SIREN 775 691 132.